

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

160069

## Déclaration de Maladie : N° S19-0005089

### Maladie

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : GS 83 Société : EX. R. A. M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : RAOUI TAHAR Date de naissance : 11/07/1957

Adresse : ARD. LAASSI. Rue 6. Imp. Casab

Tél. : 06 15 23 64 86 Total des frais engagés : 941,80 Dhs

### Optique

### Autres

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09/05/2023

Nom et prénom du malade : RAOUI + taha Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : BRONCHITE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB Le : 01/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/2023			300 DH	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE EL HILAL LAABOUDI Selwa 77, Rue Al Bachir Laalaj Cité Plateaux - Casablanca Tel: 0522 25 96 06 - KF: 001513700001	09/05/2023	641,70 -

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
D 00000000	G 00000000			
B 35533411				

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**CONTIFLO® D**

PPV: 1090H70

200 tablettes  
à libération prolongée  
Valeureuse  
0.4 mg

ansmissibles

masculine - Impuissance Sexuelle

Lithothriptie extra-corporelle

Membre de l'Association Française d'Urologie

Diplômé de l'université de Nice

Sophia-Antipolis ( France)



Soyez prudent  
Ne pas conduire  
sans avoir lu la notice  
NIVEAU 1

PPV: 193DH10

CODE No.: MP/DRUGS/25/24/83

Médicament Autorisé N°: 213/14 DMP/21/NNP

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES  
احترم الجرعات المحددة

Tableau A (Liste I)

Casablanca, Le

09/01/2023

IRAOUI TAHAR

1s

BIOGLYLASE 3000. 9)

61,50 x 2

1 x 2/5

90ml x 15 : 115

2665.

100,70  
193,10

00145/10.

1s

300ml

160,90

IRPHI 300

1s

3mls

64,1,70. 15

Dr. Khalid TOUATI  
UROLOGUE  
11 Rue Prince My Abdellah - Casablanca  
Tél.: 05 22.27.22.41 / 05 22.27.19.30

زنقة الأمير مولاي عبد الله ( فوق بيك روشي ) - الدار البيضاء

11, Rue Prince My Abdellah (au dessus de Yves Rocher) - Casablanca

البريد الإلكتروني : urotk@yahoo.fr - الهاتف : 05 22.27.22.30 - Email : urotk@yahoo.fr

POLY MEDIC

COMPRIMÉS  
ENROBÉS

**24**

VOIE ORALE

ALPHA-AMYLASE

**3000** U.C.E.P

**BIMYLASE®**

55,00

PENDANT		REPAS
		DURÉE
		SOIR
		MIDI
		MATIN

# IRPHI® 300mg

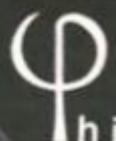
Irbésartan

30 Comprimés

LOT : 068

PER : JAN 2026

PPV : 160 DH 90



PHARMACEUTICAL INSTITUTE

Boehringer Ingelheim

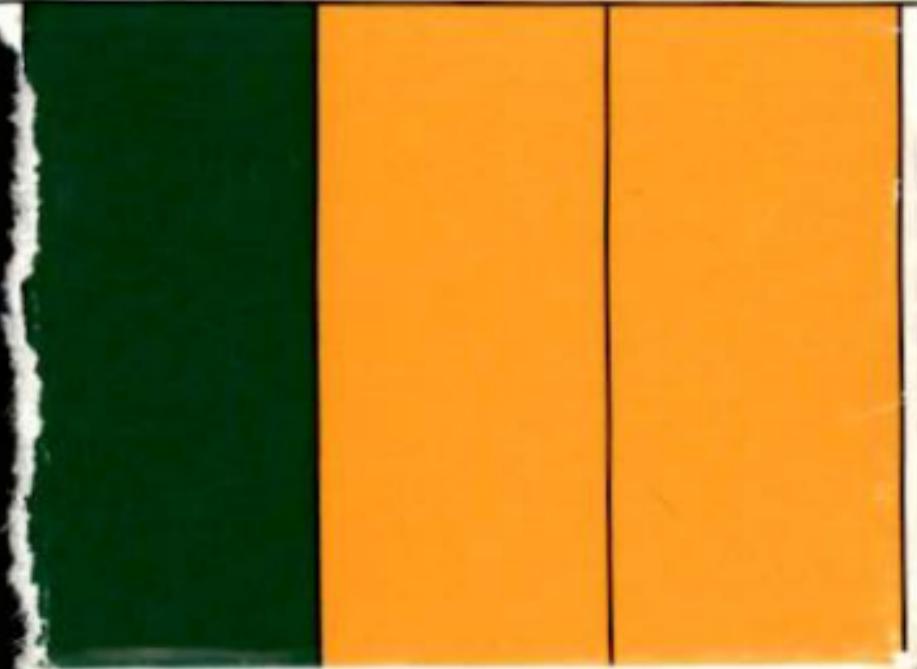


S. Bachouchi - Pharmacien Responsable  
82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca  
Fabriqué par BOETTU S.A.

14 comprimés sécables

Uniquement sur ordonnance

15 mg  
Mefoxicam  
Mobic®



PPV: 61DH50

PER: 06/25

LOT: L2129



14 comprimés sécables

Meloxicam  
**Mobic® 15 mg**

Boehringer Ingelheim



S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca

Fabriqué par **BOITU** s.a.

**b**

14 comprimés sécables

Uniquement sur ordonnance

**15 mg**

Meloxicam

**Mobic®**

PPV: 61DH50

PER: 01/26

LOT: M094

